

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

code^{de}la^{route}.be

Date de publication : 17 mai 2023 - Date de téléchargement 26 mars 2026

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES: LES NOUVELLES RÈGLES PEU CONNUES

En juillet 2022 entraient en vigueur de nouvelles règles relatives à l'utilisation des trottinettes électriques. L'institut Vias a voulu savoir si ces règles et celles déjà en vigueur étaient connues du grand public.

L'institut Vias lance un quiz afin d'améliorer leur connaissance

En juillet 2022 entraient en vigueur de nouvelles règles relatives à l'utilisation des trottinettes électriques. L'institut Vias a voulu savoir si ces règles et celles déjà en vigueur étaient connues du grand public. Si certaines sont relativement bien connues comme l'interdiction de rouler à 2 sur une trottinette, d'autres le sont nettement moins, notamment l'âge minimum légal pour utiliser un tel engin. Pourtant, 1 usager sur 10 impliqué dans un accident avec une trottinette électrique en 2022 avait moins de 16 ans. Pour améliorer la connaissance de toutes ces règles, l'institut Vias publie aujourd'hui un quiz.

Pour évaluer le degré de connaissance des règles liées à l'utilisation des trottinettes électriques, l'institut Vias a mené une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 2000 usagers de la route.

Connaissance des nouvelles règles

16 ans minimum

Il faut minimum 16 ans pour pouvoir conduire une trottinette électrique sur la voie publique (sauf dans les zones résidentielles ou sur les Ravel par exemple). Pourtant, plus de 4 Belges sur 10 (42%) ignorent que le législateur a fixé une limite d'âge pour ce type d'engins. En Wallonie et à Bruxelles, 1 usager sur 7 (14%) pense que la limite a été fixée à 14 ans.

Pas sur le trottoir

Auparavant, les utilisateurs de trottinette électrique pouvaient rouler sur le trottoir s'ils le faisaient à l'allure du pas. Cela n'avait aucun sens et pouvait mettre les piétons en danger. Depuis l'an dernier, ils doivent donc obligatoirement emprunter les pistes cyclables ou, à défaut, la chaussée. 3 usagers sur 10 (31%) ignorent cette règle.

Pas à 2 sur la trottinette

On voit encore certains utilisateurs de trottinettes partagées rouler à deux sur un seul engin. Depuis l'an dernier, c'est interdit et apparemment, bon nombre de personnes sont au courant de cette nouvelle règle. Seuls 12% des usagers l'ignorent. De manière assez paradoxale, c'est à Bruxelles que cette règle est la moins connue alors que les trottinettes électriques y sont très répandues (26% ne le savent pas).

Connaissance des règles déjà existantes

Vitesse maximale

La vitesse des engins de déplacement est limitée à 25 km/h. Environ 6 usagers sur 10 (57%) l'ignorent. Certains usagers pensent que cette limite est plus basse, ce qui n'est pas grave et peut s'expliquer par le fait que les trottinettes électriques partagées sont bridées à 20 km/h à Bruxelles. En revanche, près d'1 usager sur 4 (24%) n'est pas du tout au courant de la limite ou pense qu'elle est de 30

km/h voire plus, ce qui peut poser de gros problèmes de sécurité routière.

Sens uniques limités

A partir du moment où les utilisateurs de trottinettes électriques sont assimilés aux cyclistes, ils ont le droit de circuler dans les sens uniques limités par exemple. Pourtant, plus de 4 personnes sur 10 (44%) l'ignorent.



Tourner à droite au feu rouge

Les utilisateurs de trottinettes peuvent également franchir le feu rouge pour tourner à droite ou continuer tout droit aux carrefours où des signaux routiers les y autorisent. Cette règle est toutefois ignorée par 7 usagers sur 10 (74%).



Conclusion

L'an dernier, au moins 1700 utilisateurs de trottinette électrique ont été impliqués dans un accident, soit une hausse de 63% par rapport à 2021. Il est donc logique que le législateur ait souhaité renforcer les mesures. L'enquête menée par l'institut Vias montre toutefois que ces règles, ainsi que les plus anciennes, ne sont pas encore connues de tout le monde, notamment l'âge minimum requis pour pouvoir rouler sur une trottinette électrique. Sur le site ICI, un quiz sert à rafraîchir les connaissances des utilisateurs. Si les mesures prises en juillet 2022 s'avèrent insuffisantes, il faudra aller plus loin et en prendre de nouvelles.